

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 23/10/2020

L'ÉTAT SE MOBILISE FACE À LA MONTÉE DES VIOLENCES CONTRE LES ELUS

La montée des violences à l'égard des élus constitue un objet de vive inquiétude. Elle a particulièrement marqué l'actualité après le décès du Maire de Signes en 2019, année au cours de laquelle 383 maires et adjoints ont été victimes d'atteintes volontaires à l'intégrité physique et 224 maires et adjoints ont été outragés. Ces événements ont mis en pleine lumière les violences auxquelles les élus locaux sont confrontés dans l'exercice de leur mandat.

Le Premier ministre a reçu à la fin du mois de septembre les représentants de l'Association des Maires de France en présence des ministres concernés. Des mesures ont été prises pour répondre à ses violences et doivent désormais être mises en œuvre en coordination étroites avec les élus locaux et les autorités judiciaires.

Ce vendredi 22 octobre, Jean-Marie GIRIER, Préfet du Territoire de Belfort, et Eric PLANTIER, Procureur de la République, ont reçu en Préfecture les parlementaires, les représentants de l'Association des Maires du département, et les Présidents d'intercommunalité pour définir à l'échelle du département les modalités d'une réaction efficace et ferme face à tout acte de violence à l'encontre des élus.

Cette réunion a permis d'établir le renforcement du réseau d'alerte par la définition d'un mode opératoire entre l'association des maires et le corps préfectoral. Le Préfet a rappelé aux forces de police et de gendarmerie présentes, d'accroître leur vigilance face à ce type de fait.

Enfin, le Préfet a annoncé qu'il déposera une plainte ou effectuera un signalement systématique au nom de l'État lorsqu'un élu sera victime, soulignant que cet engagement sera le même pour défendre les agents de l'État des attaques et mises en cause dans le cadre de leurs missions.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr
Direction du cabinet



